

MAI JUIN 2023 Newsletter n° 4

Ouvert à tout public du lundi au vendredi sur rendez-vous de 09h 00 à 12h 00 et de 13h 30 à 17h 30
(le vendredi après - midi de 13h 00 à 17h 00)

45 Avenue Jean Jaurès 73200 Albertville

<https://cio.web.ac-grenoble.fr/cio-dalbertville>

@ : cio-albertville@ac-grenoble.fr

Le CIO est ouvert tous les jours sur
rendez-vous
De 09h00 à 12h00 et
de 13h30 à 17h00



PERMANENCE DES ARMÉES

Armée de terre

Les 3 premiers mercredis du mois sur rendez-vous
au Tél : 04 79 70 96 89

Marine Nationale

Le 3ème mercredi du mois le matin sur rendez-vous
au Tél : 04 76 76 22 39

Armée de l'air

Tél direct : 04 76 76 22 22

Orientation après la 4ème

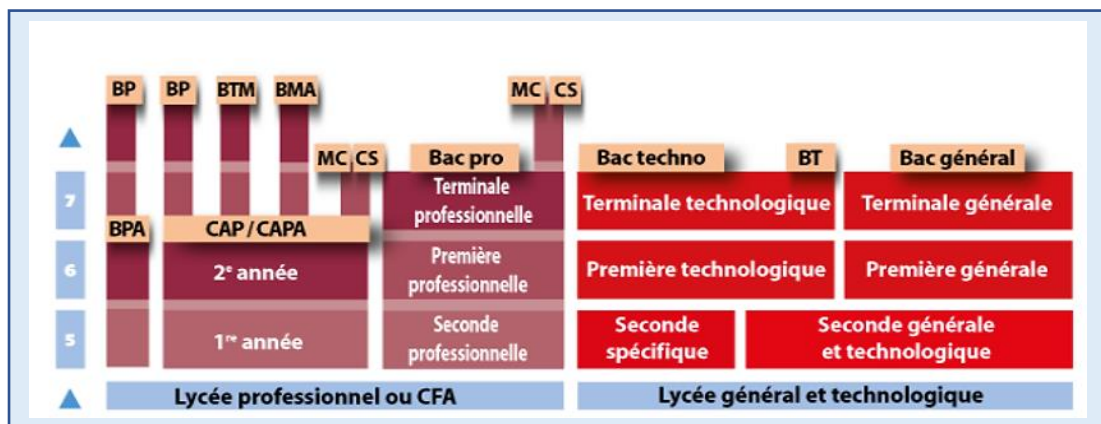
La 3ème prépa-métiers, c'est quoi exactement ?

La classe de 3e « prépa métiers », s'adresse tout particulièrement à des élèves volontaires qui souhaitent découvrir puis explorer plusieurs métiers pour construire leur projet d'orientation vers la voie professionnelle ou par l'apprentissage.
Dossier à constituer avant **le 26 mai 2023** par l'établissement d'origine.

<https://eduscol.education.fr/628/la-classe-de-troisieme-dite-prepa-metiers>

<https://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/college/Orientation-au-college/la-3e-prepa-metiers>

Orientation après la 3ème



FORMULATION DES VŒUX POST 3ème : AFFELNET

A partir du 09 mai et jusqu'au 30 mai, les élèves issus de 3ème (générale, prépa-métiers, SEGPA, agricole, ULIS, UP2A...) saisissent des vœux d'affectation (maximum 10 vœux dans la même académie et jusqu'à 15 vœux) sur Affelnet Lycée (affectation des élèves par le net) en 2GT, 2nde professionnelle ou 1ère année de CAP. Un classement automatisé des vœux en fonction d'un barème aboutit à une proposition d'affectation. Les vœux en apprentissage ne donnent pas lieu à une décision d'affectation. Pour l'affectation en 2GT générique, c'est l'appartenance au secteur qui est prise en compte. Les notes interviennent pour les secondes GT contingentées (25THR, 2parcours STI2D, STL, ST2S ...).

<https://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/college/Orientation-au-college/affectation-en-lycee-questions-reponses>

NOUVELLES PARUTIONS



CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Le CAP se prépare en 2 ans après la classe de 3^e, soit en lycée professionnel, soit en CFA (centre de formation d'apprentis). Le CAP agricole est proposé en établissement d'enseignement agricole. Dans le cadre d'un CFA, la signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur est impérative.

<https://www.onisep.fr/formation/apres-la-3-la-voie-professionnelle/les-diplomes-de-la-voie-pro/le-cap-certificat-d-aptitude-professionnelle>

<https://www1.ac-grenoble.fr/article/cap-certificat-d-aptitude-professionnelle-121665>

LISTE DES CAP DU BASSIN D'ALBERTVILLE (PUBLIC)

- CAP Cuisine au lycée Ambroise Croizat à Moutiers
- CAP CSHCR Commercialisation et Services en Hôtel, Café, Restaurant au lycée Ambroise Croizat à Moutiers
- CAP PSR Production et Services en Restauration au lycée le Grand Arc à Albertville
- CAP TCRM Transports pas Câbles et Remontées Mécaniques au lycée Ambroise Croizat à Moutiers
- CAP MEN Menuisier fabricant de menuiserie mobilier et agencement à l'ÉREA à Albertville
- CPA PAR Peintre Applicateur de Revêtement au lycée le Grand Arc et à l'ÉREA à Albertville
- CAP IMTB Intervention en Maintenance Technique des Bâtiments au lycée le Grand Arc à Albertville
- CAP MIT Monteur en Installations Thermiques au lycée le Grand Arc à Albertville
- CAP EPC Equipier Polyvalent du Commerce à l'ÉREA à Albertville

BAC PROFESSIONNEL

Le baccalauréat professionnel, se prépare en 3 ans, de la 2^e à la terminale professionnelle, principalement dans les domaines de la production (agroalimentaire, bâtiment, électricité-électronique, mécanique, etc.) et des services (logistique, métiers du commerce et de la vente, services à la personne, tourisme, etc.). Il se prépare en lycée professionnel, en établissement d'enseignement agricole ou en CFA. Le programme comporte des enseignements généraux et une période d'immersion en entreprise.

<https://www1.ac-grenoble.fr/voiepro>

LISTE DES BACS PROFESSIONNELS DU BASSIN D'ALBERTVILLE (PUBLIC)

- BAC PRO Cuisine au lycée Ambroise Croizat à Moutiers
- BAC PRO CSR - Commercialisation et Services en Restauration au lycée Ambroise Croizat à Moutiers
- BAC PRO Métiers de l'accueil au lycée Ambroise Croizat à Moutiers
- BAC PRO AGORA - Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités au lycée Jean Moulin à Albertville
- BAC PRO MFER – Métiers du Froid et des Energies Renouvelables au lycée du Grand Arc à Albertville
- BAC PRO MEE – Maintenance et Efficacité Energétique au lycée du Grand Arc à Albertville
- BAC PRO ICCER – Installateur en Chauffage, Climatisation et Energies Renouvelables au lycée du Grand Arc à Albertville
- BAC PRO MELEC – Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés au lycée du Grand Arc à Albertville
- BAC PRO CIEL – Cybersécurité, Informatique et Réseaux, Electronique au lycée René Perrin à Ugine
- BAC PRO Métiers de la mode au lycée du Grand Arc à Albertville
- BAC PRO ASSP – Accompagnement, Soins et Services à la Personne au lycée du Grand Arc à Albertville
- BAC PRO TMA – Technicien Menuisier Agenceur au lycée du Grand Arc à Albertville
- BAC PRO TCB – Technicien Constructeur Bois au lycée du Grand Arc à Albertville
- BAC PRO TRPM – Technicien en Réalisation de Produits Mécaniques au lycée René Perrin
- BAC PRO PLP – Pilote de Ligne et Production au lycée René Perrin
- BAC PRO MSPC – Maintenance des Systèmes de Productions Connectés au lycée Ambroise Croizat à Moutiers

FORMULATION DES VŒUX POST SECONDE: AFFELNET

AFFELNET post seconde gère les affectations en 1^{ère} professionnelle et 1^{ère} technologique. Les élèves émettent des vœux et la saisie est effectuée par les établissements d'origine. En ce qui concerne l'affectation en 1^{ère} générale, elle n'est pas gérée par AFFELNET. Pour les jeunes qui demandent une réorientation, il faut élaborer un dossier passerelle. Cela concerne des jeunes qui sont issus de :

- * seconde ou première professionnelle avec demande de changement de spécialité
- * seconde générale et technologique
- * 1^{ère} générale
- * 1^{ère} technologique

La procédure AFFELNET peut aussi être utilisée après le CAP pour une poursuite d'études en 1^{ère} professionnelle ou une première technologique.

<https://www1.ac-grenoble.fr/article/l-orientation-au-lycee-et-l-affectation-apres-la-seconde-et-le-cap-121705>

<https://www1.ac-grenoble.fr/edito/la-voie-technologique-124087>